

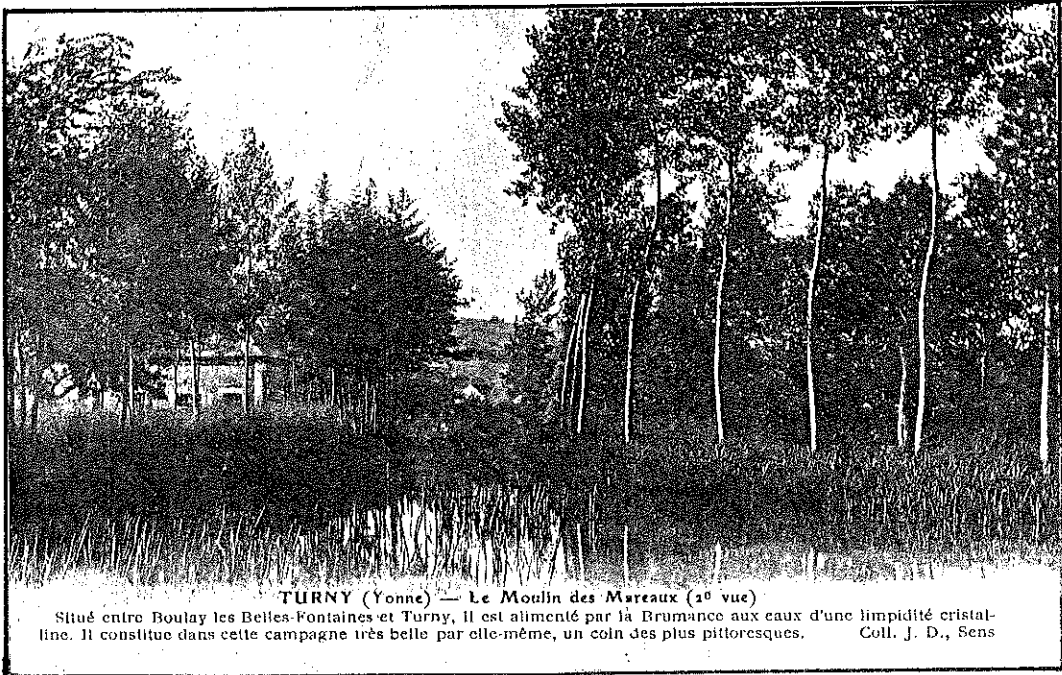
TTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	NNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	NNNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	NNNNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	NNNNNNN	NNNN	YYYYYYYYYY	
TTTT	UUUU	UUUU	RRRR RRRR	NNNN NNNNNN		YYYYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN NNNNNN		YYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN NNNNN		YYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN NNNN		YYYY	

=====

" T U R N Y , N O T R E C O M M U N E "

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

-----



TURNY (Yonne) — Le Moulin des Mureaux (1<sup>er</sup> vue)  
 Situé entre Boulay les Belles-Fontaines et Turny, il est alimenté par la Brumance aux eaux d'une limpidité cristalline. Il constitue dans cette campagne très belle par elle-même, un coin des plus pittoresques. Coll. J. D., Sens

Le Maire et le Conseil Municipal de TURNY sont heureux de vous présenter leurs meilleurs voeux pour 1988.

Nous souhaitons que cette année nouvelle apporte joie, santé, bonheur et prospérité à tous les habitants de notre commune et à ceux qui leur sont chers.

Nous espérons que TURNY verra, en 1988, aboutir la plupart des tâches entreprises et qu'elle pourra poursuivre dans le calme et loin des passions, son évolution et son adaptation au XXI siècle avec le concours de tous et pour le bien-être de chacun.

.../...

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 24 SEPTEMBRE 1987 :

Le 24 septembre 1987, à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice, sauf

Absents excusés: Mme Corgeron, M. Piat

Absents non excusés: Mrs Jarrousse et Santandreu

Secrétaire de Séance : M. Denis Leplus

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Plaques de rues. Le Maire propose au Conseil plusieurs plaques de rue de formes et de couleurs différentes. Après discussion, le Conseil fixe son choix sur des plaques en tôle émaillée de couleur marron avec caractères simples blancs et des potelets de 3mètres. Il envisage également de faire figurer un écusson aux armes de Turny.

Finances.

- Préparation du Budget supplémentaire 1987

Le Conseil décide :

- le principe de la construction d'au moins un court de tennis mais désire revoir l'implantation
- de prévoir au budget la totalité de la somme nécessaire à la construction de l'abri pour les jeunes de Turny
- de faire figurer au budget le montant de la subvention départementale pour la restauration du lavoir de Linant
- le report des crédits du compte 233 "Dispositif de sécurité" au compte 233 "Plaques de rues"
- de porter de 22 heures à 24 h 30 le temps de travail hebdomadaire du secrétaire de Mairie compte-tenu du fait qu'il est aussi régisseur du restaurant scolaire.

- Ordures ménagères

Le Conseil examine deux propositions :

- Société S.T.S. : forfait annuel de 40.320 frs H.T. y compris la mise en décharge, 6 bennes à monstres par an et 2 poubelles mobiles à des endroits précis de la Commune
- Société Mouturat : forfait annuel de 40.423 frs H.T. y compris la mise en décharge à Saint-Florentin.

Compte-tenu des avantages, le Conseil par 8 voix contre 3 choisit la première solution pour une durée d'un an.

Questions diverses.

Le Conseil Municipal :

- décide de prolonger jusqu'au 1er Novembre 1987 le délai de vidange de la coupe compte-tenu des conditions atmosphériques
- repousse la demande de mise en sens unique du Chemin de Ronde présentée par un riverain
- adhère à l'Association des Maires de France pour une cotisation annuelle de 260 frs
- prend connaissance du rapport de l'A.C.T.S.F.
- vote pour 1988, 1989 et 1990 une participation de 7 frs par habitant et par an à l'O.P.A.H. de la Forêt d'Othe.

Le Maire lit au Conseil une lettre de remerciements des Mutilés, du Travail pour la subvention communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15 OCTOBRE 1987 :

Le 15 octobre 1987, à 20 h 30, le conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents: tous les conseillers en exercice, sauf

Absents excusés: Mmes CORGERON et PESCHEUX, et M. Pierre CHEREST

Absents non excusés: Mrs JARROUSSE, SANTANDREU et PIAT

Secrétaire de séance: M. Yves PESCHEUX

Assistaient également à la réunion Mlle BEAUPOIL, Receveur Municipal et M. JEANGERARD, secrétaire de Mairie.

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Compte Administratif de 1986. Après lecture faite par Mlle BEAUPOIL, il est adopté à l'unanimité des présents, hors de la présence du Maire. Ce compte laisse apparaître un excédent de 380.784,79 frs à la fin de l'exercice 1986.

Après lecture, sont également adoptés à l'unanimité, le compte administratif du C.C.A.S. avec un excédent de 10.694,33 frs et celui de la Caisse des Ecoles avec un excédent de 13.340,83 frs. Compte de gestion 1986 du Receveur Municipal. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

Budget supplémentaire 1987. Etabli en équilibre, il en est donné lecture article par article. Il s'élève à la somme de :

- 390.784 francs en section de fonctionnement, et à la somme de
- 499.190 francs en section d'investissement.

.../...

Questions diverses. M. LATRACOL informe le Conseil de l'éventualité de la construction d'une maison de retraite sur le terrain cadastré F. 1100. Il s'indigne de la réponse faite par la D.D.E. pour motiver le certificat d'urbanisme négatif délivré après la demande de construction de 2 habitations, et qui précise que le Conseil n'a pas délibéré conformément à l'article 111-1-2 alinéa 4 du Code de l'urbanisme en ne motivant pas sa délibération enregistrée à la Préfecture de l'Yonne le 27 Mars 1986.

M. LATRACOL propose alors au Conseil de se prononcer sur la motivation de la D.D.E. afin d'envoyer une protestation au préfet. Après en avoir délibéré, la majorité du Conseil considère :

- qu'il n'est pas de sa compétence de juger si une délibération est conforme ou non au Code de l'Urbanisme
- que M. MERCIER ayant porté l'affaire devant le Tribunal Administratif, il est plus normal d'attendre le jugement de ce dernier.

Devant la décision du Conseil, M. LATRACOL déclare désirer remettre sa démission de Conseiller municipal à M. le Préfet en lui expliquant ses motifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12 NOVEMBRE 1987 :

Le 12 novembre 1987, à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice, sauf

Absent excusé : M. Claude CHEREST

Absents non excusés: Mrs JARROUSSE et SANTANDREU

Secrétaire de séance: Mme PESCHEUX Marie-Anne

Présents également à cette séance, Mrs DURAND, JULLIEN et THOMAS de l'O.N.F.

Après lecture, le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité des présents.

Le Maire informe le Conseil de la démission définitive de Monsieur Jacques LATRACOL.

BOIS et FORETS. Après avoir entendu le long exposé de l'O.N.F. le Conseil Municipal de TURNY accepte le projet d'aménagement à long terme de la Forêt ayant pour but la conversion de l'actuel taillis sous futaie en futaie par la méthode du groupe strict, présenté par l'O.N.F. Il donne également son accord à l'aménagement d'une route forestière et décide de solliciter les subventions nécessaires

URBANISME.

- Dans le cadre du P.O.S., le Conseil approuve la proposition de plans d'alignements proposé par la D.D.E.
- Le Conseil autorise le Maire à demander les subventions nécessaires à la réalisation du tennis prévu au budget supplémentaire de 1987, mais il diffère le choix du terrain. De même, il autorise le Maire à solliciter les subventions pour la réfection de l'immeuble voisin de la Mairie.

QUESTIONS DIVERSES.

Le Conseil Municipal,

- maintient à 400 frs la participation communale aux séjour de neige 1988
- prend connaissance du montant de l'indemnité logement des instituteurs, 10.024 francs pour 1987
- prend acte de la démission de M. Patrick PIAT des pompiers de TURNY et son remplacement par M. Eric PESCHEUX
- diffère une proposition de jumelage avec un village de Rhénanie-Palatinat
- prend connaissance des remerciements pour la subvention annuelle,
  - du Club Moto
  - des Accidentés du Travail
  - de l'Institut rural de Villevallier
  - des Paralysés de France.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 DECEMBRE 1987 :

Le 17 décembre 1987, à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice, sauf

Absent excusé : M. D. Leplus

Absents non excusés: Mrs Jarrousse et Santandreu

Secrétaire de séance : Mme L. Petit

Après lecture, le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Plan d'occupation des sols. Monsieur MOTUS, Ingénieur à la D.D.E. de SENS présente au Conseil le projet de P.O.S. tel qu'il résulte des travaux de la Commission municipale et des services administratifs associés depuis le 14 Mars 1984. Le Conseil prend connaissance des différentes zones envisagées compte tenu des études faites ainsi que du règlement de chacune d'elles. Par 10 voix pour et un voix contre, le Conseil Municipal de TURNY décide d'approuver ce projet et de l'arrêter afin qu'il soit communiqué au préfet qui se prononcera sous 3 mois et aux services associés, qui enverront leurs conclusions d'ici 2 mois.

Tarif 1988 de la salle polyvalente.

Le Conseil décide de maintenir en 1988 le tarif en vigueur en 1987, à savoir :

	Habitants de la Commune	Autres
24 heures	420 frs	680 frs
36 heures	525 frs	840 frs
48 heures	680 frs	1.000 frs
Caution	680 frs	1.000 frs

L'éclairage et le nettoyage seront facturés en plus.

En outre, le Conseil décide de proposer aux habitants de la Commune, et aux Associations strictement communales, un tarif de 250 francs pour un location inférieure à 24 heures, qui aurait lieu entre le lundi 12 heures et le vendredi 12 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 25.

ETAT CIVIL :

Naissance : - Teddy GELE le 12.9.87 à Auxerre

Toutes nos félicitations aux parents.

Décès : - Mme Marie BOULANGER le 25.11.87 dans sa 86ème année

Toutes nos condoléances à la famille.

.../...

PERMANENCES MAIRE & ADJOINTS :

mercredi de 17 h 30 à 19 h

- 3.2 - G. CORGERON  
-10.2 - A. BROUSSEAU  
-17.2 - J.M. FOUCHER  
-24.2 - G. CORGERON  
- 2.3 - A. BROUSSEAU  
- 9.3 - G. CORGERON  
-16.3 - A. BROUSSEAU  
-23.3 - G. CORGERON  
-30.3 - A. BROUSSEAU  
- 6.4 - G. CORGERON  
-13.4 - A. BROUSSEAU

samedi de 10 h 30 à 12 h

- 6.2 - Y. PESCHEUX  
-13.2 - G. CORGERON  
-20.2 - Y. PESCHEUX  
-27.2 - J.M. FOUCHER  
- 5.3 - Y. PESCHEUX  
-12.3 - J.M. FOUCHER  
-19.3 - Y. PESCHEUX  
-26.3 - J.M. FOUCHER  
- 2.4 - Y. PESCHEUX  
- 9.4 - J.M. FOUCHER  
-16.4 - Y. PESCHEUX

BIBLIOTHEQUE :

En ce début d'année, nous tenons à présenter nos voeux les meilleurs à tous les fidèles lecteurs ainsi qu'aux personnes de plus en plus nombreuses qui par leurs dons de livres enrichissent la bibliothèque.

G. CORGERON

AMIS DU PATRIMOINE :

Une année riche de travail et de projets s'achève. Une autre pleine d'es-pérance commence.

1988 devrait voir le lavoir de Linant remis en état ; Ses abords aménagés et un petit étang créé.

C'est grâce à vos participations au loto, au vide-greniers, aux jeux inter-villages et à l'achat des reproductions de cartes que tout cela se réali-sera.

Pour 88 retenez déjà vos dates :

- loto samedi 19 mars à 20 h 30,
- vide-greniers, foot, le 7 mai toute la journée,
- rallye auto-moto samedi 27 août avec repas champêtre en soirée.

Le 5 décembre 1987 lors de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration suivant a été élu :

- Présidente : Gisèle CORGERON, Linant
- Vice président : Jacques LATRACOL, les Maraults
- Secrétaire : Anne-Marie CRUNELLE, Bas-Turny,
- Trésorière : Louise ROYER, Linant,
- Membres : Serge FUSTER, le Fays, Fernand DOISNE, l'Hôpital,  
Jean CROZET, Turny, Michel POUPART, Linant,  
François NININO, Turny.

En 88, avec d'autres sympathisants, ce Conseil souhaite répertorier les chemins communaux pouvant être empruntés par les promeneurs, les baliser et en dresser une carte qui sera à la disposition du public.

Que cette nouvelle année riche en projets pour l'association, voit leur réussite et à vous tous apporte santé, joie et bonheur.

G. CORGERON



ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL :

Le 21 novembre, les 150 convives de la soirée "choucroute" ont participé avec bonne humeur et amitié. Un grand merci à tous.  
L'Association présente ses voeux de bonne année à tous les habitants de la commune.

L. ROYER

CLUB-MOTO :

Le club-moto de Turny souhaite à tous les habitants de la commune une bonne et heureuse année pour l'An 88, et en profite pour remercier toutes les personnes qui nous aident, ainsi que le Conseil Municipal pour la subvention.

Sept coupes ont été remportées par nos crossmen que nous félicitons. Les entraînements reprennent. Les travaux vont reprendre aussi.

Le 11 septembre 1988, nous vous donnons donc rendez-vous ainsi que la Fédération Française Motocyclisme.

Merci aussi aux jeunes de Turny pour leur sympathie pour le club.

A. GIORZA

LES TEMPES GRISES :

Les tempes grises vous invitent le DIMANCHE 31 JANVIER 1988 A 15 H. Variétés avec le groupe Folklorique d'Arces et le chanteur Jean BRUN dans son répertoire des années 60.

Un goûter sera servi. Vente de disques.

S'inscrire avant le 26 janvier auprès de M. DOISNE - 86.35.01.47  
Mme RITT - 86.35.35.66

Entrée 30 Frs, enfants accompagnés gratuit.

Le Bureau des TEMPES GRISES vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 1988.

Le samedi 3 octobre, avait lieu le voyage à "Le Pal" parc d'attraction et zoo dans l'Allier.

Après le regroupement d'environ 45 participants, c'est la traversée d'une partie du Morvan dans son décor automnal et l'arrêt à Clamecy où chacun a fort apprécié le petit déjeuner offert par le Club, avant de reprendre le car pour "Le Pal" où le groupe arriva aux environs de 11 h.

La fin de matinée est consacrée à la visite du jardin zoologique (Vincennes en miniature) qui regroupe une soixantaine d'espèces animales, entre autres, lions, tigres et panthères dont le magnifique pelage laisse deviner bonne chair et un entretien parfait.

Après le repas pris au restaurant de la "Place de la Gaîté", l'après-midi sera réservée au parc d'attraction et le petit train, la chenille fantastique, la traversée aquatique, l'avalanche etc ... feront revivre à chacun les joies et l'émotion de sa jeunesse. Puis le monorail en circuit suspendu nous fera découvrir la randonnée africaine, la forêt enchantée, la restauration du ranch "l'Oasis".

C'est ensuite la destination "Espace" avec vues et commentaires sur la fusée Ariane, enfin la dernière étape "Place de la Gaîté" pour un petit rafraîchissement avant le rassemblement pour le retour après cette journée favorisée par le soleil dans l'amicale et habituelle ambiance.

le Bureau

LES SAPEURS POMPIERS :

Remercient les habitants de la commune pour le bon accueil reçu à la présentation des calendriers.

Les remerciements vont également aux mariés de l'année 1987 pour leurs dons.

Bilan de l'année :

- 5 manoeuvres,
- 31 sorties, dont :
  - 3 feux de cheminées,
  - 1 inondation de pavillon,
  - 1 fuite d'eau suite au dégel,
  - 3 destructions de chenilles,
  - 23 guêpiers.

Le 2 AVRIL vous êtes invités à la soirée dansante avec TOP ORCHESTRA à la salle des fêtes à 21 h.

Claude HUGOT

COMITE DES FETES :

Chaque année le nombre des personnes qui participent à nos activités diminue.

Nous avons tendance à conclure que le public ne sort plus, qu'il reste bien au chaud devant la télé, qu'il va peut-être ailleurs, qu'il est maintenant trop sollicité dans la commune, ou que tout simplement nos activités sont d'un autre temps ! ...

Mais quelle est la véritable raison ?

Cette année, si le bal masqué a gardé tout son attrait, le bal de la fête a perdu de sa clientèle.

La soirée cabaret et l'après-midi jeux ont dû être annulés : il y avait d'autres activités proposées dans la commune à la même date ou à une date très proche, et cela était de trop pour notre commune. Ce qui continue à bien marcher : les feux d'artifice et le Noël ! Pourquoi ? Parce que l'on sort les enfants avant tout ? .. ou parce que c'est gratuit !! Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que ces deux dernières activités sont financées en très grande partie par le bénéfice fait sur les autres.

Le Comité, un peu fatigué, un peu découragé, a décidé de suspendre toutes ses activités pour 1988.

Mais peut-être que parmi vous, il y en a qui veulent que l'animation de la commune demeure, s'il y a des volontaires il y aura peut-être un nouveau Comité et une nouvelle jeunesse !

Meilleurs voeux et bonne année

le Comité des Fêtes

Assemblée Générale le MERCREDI 27 JANVIER 1988 A 20 H 30

.../...

RESULTAT 1987 DU COMITÉ DES FÊTES

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
BAL MASQUE DU 28.03.87			
Entrées - 49x25 + 55x35	3 150,00		
Disc Jockey		1 200,00	
Sacem		851,06	
Buvette	3 157,00		
Maximarché, boissons...		1 868,45	
Brovadan, serpentins...		69,00	
Lefèvre-Perrault, location verres		68,00	
	<u>6 307,00</u>	<u>4 056,51</u>	<u>2 250,49+</u>
BAL FETE PATRONALE DU 23.05.87			
Entrées - 73x35 + 6x20	2 675,00		
Orchestre		3 000,00	
Buvette	3 240,00		
Maximarché, boissons...		2 799,95	
Remboursement commune, boissons	500,00		
Lefèvre-Perrault, location verres		57,60	
	<u>6 415,00</u>	<u>5 857,55</u>	<u>557,45+</u>
JEUX INTERVILLAGES DU 12.07.87	3 568,00		3 568,00+
NOEL DU 13.12.87			
Carrefour, jouets		5 060,10	
Intermarché, jouets		119,20	
Interflora, sapin		90,00	
Maximarché, goûter		1 095,75	
Kerne, animation		2 500,00	
		<u>8 865,05</u>	<u>8 865,05-</u>
DIVERS			
Taxe buvette		3,00	
Herbe deuil		200,00	
Assurance responsabilité civile		709,00	
Subvention communale	4 500,00		
Personnes âgées		600,00	
Frais de gestion CRCA		60,00	
Frais de transport		50,00	
	<u>4 500,00</u>	<u>1 622,00</u>	<u>2 878,00+</u>
<b>SOLDE GENERAL</b>	<b>20 790,00</b>	<b>20 401,11</b>	<b>388,89+</b>
RESORERIE	DEBUT	FIN	DIFFERENCE
CRCA	103,00		
CAISSE	233,31		
CPY	2 691,20	3 416,40	
	<u>3 027,51</u>	<u>3 416,40</u>	<u>388,89+</u>

.../...

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE :

Ordures ménagères :

Depuis novembre une entreprise privée s'occupe du ramassage des ordures ménagères. Toute observation sur le service est à faire parvenir rapidement en mairie.

Deux containers mobiles de 500 L vont prochainement être installés pour éviter aux sacs une attente de plusieurs jours dehors et le risque d'être crevés.

Verres :

La collecte du verre à Turny est un succès et près d'une tonne de verre est ainsi recyclée par trimestre ; mais il est dommage de constater que certains n'ont pas encore compris que les vieux sacs et les vieux cartons n'ont pas leur place près du container, mais dans les poubelles hebdomadaires.

Bennes à gros déchets :

Cette année six bennes à gros déchets seront installées sur la commune. Pour le premier trimestre :

- en février au Fays,
- en mars à Turny.

Divagation des chiens :

Depuis quelque temps, on constate de nouveau une recrudescence de la divagation des chiens.

Nous vous rappelons que celle-ci est formellement interdite. De plus la présence de la rage nous oblige à prendre des mesures draconniennes pour éviter la propagation (celles-ci pouvant aller jusqu'à l'abattage des bêtes errantes suspectes).

De plus un arrêté préfectoral va très prochainement dans l'Yonne, rendre obligatoire le tatouage et le port d'un collier avec une plaque permettant d'identifier rapidement le propriétaire de l'animal.

Piscine :

Tous les mercredis depuis plusieurs années, le Garde-Champêtre et des mamans bénévoles accompagnent les enfants de Turny à la piscine de St-Florentin.

Le départ a lieu sur la place de la Mairie vers 15 h, le retour s'effectue directement dans les hameaux.

Pour tous renseignements, téléphoner au secrétariat.

E.D.F. :

L'E.D.F. nous informe que le relevé des compteurs s'effectuera entre le 22 FEVRIER ET LE 29 FEVRIER 1988.

VOYAGE DES POMPIERS 1988

PROJET DE VOYAGE

12 - 13 et 14 MAI 88  
\*\*\*\*\*

\*\*\* LES GORGES DU TARN \*\*\*

DEPART à 4 HEURES de TURNY  
\*\*\*\*\*

1er JOUR : par NEVERS - ST PIERRE LE MOUTIER (pt-déjeuner) - RIOM -  
\*\*\*\*\* CLERMONT FERRAND capitale administrative et économique de l'auvergne -  
ST FLOUR (déjeuner) -  
LE VIADUC DE GARABIT long de 566 m - Haut de 123 m conçu par  
BOYER et construit par EIFFEL en 1882 -  
MENDE (diner-logement) -

2ème JOUR : Pt-déjeuner - Excursion dans les magnifiques GORGES DU TARN -  
\*\*\*\*\* par MENDE - STE ENIMIE - LA MALENE - LES VIGNES - MEYRUEIS petit  
village pittoresque - LA JONTE (déjeuner) -  
AVEN ARMAND (visite des Grottes) - STE ENIMIE - MENDE (Diner -  
logement) -

3ème JOUR : Pt-déjeuner - départ de MENDE pour LANGOGNE - LE PUY EN VELAY  
\*\*\*\*\* l'un des sites les plus curieux de France - sa cathédrale - ses  
dentelles etc..... SEMBADEL (déjeuner) -  
LA CHAISE DIEU - VICHY - MOULINS - ST POURCAIN (arrêt -dégustation) -  
ST PIERRE LE MOUTIER (diner) et retour.

PRIX: 1.100 FRs par personne. BOISSON EN +  
\*\*\*\*\*

comprenant: TRANSPORT CAR.  
PENSION REPAS DU 1er PT DEJEUNER AU DERNIER DINER  
VISITE GROTTES  
DEGUSTATION

SUPPLEMENT POUR CHAMBRE INDIVIDUELLE

prix étudié base de 40 pers.mini

S'adresser à : Mme Simone HUGOT Tél: 86.35.14.95  
ou : Mme Nadine BADAULT Tél: 86.35.23.75